



Aix-en-Provence, le 13/03/2023

Réf : Projet agrivoltaïque Les Faïsses – Peynier (13)

Engie Green développe en partenariat avec la SCEA Terre de Rosé, représentée par Mr Vincent Burle propriétaire foncier, et avec la société Sun'Agri, spécialiste de l'agrivoltaïsme dynamique, un projet agrivoltaïque sur la commune de Peynier.

Ce projet consiste en l'installation d'ombrières agrivoltaïques pilotées, au-dessus de futures vignes que la SCEA Terre de Rosé souhaite planter, sur des parcelles agricoles actuellement en friche. Une promesse de bail emphytéotique avec division en volume ainsi qu'une promesse de convention de partenariat tripartite ont été signées entre les parties.

En complément d'une conception du projet tenant compte des recommandations des bureaux d'étude ayant réalisé les diagnostic écologique et étude paysagère, Engie Green est labellisé TED (transition énergétique durable), comme détaillé dans l'annexe jointe. Cette méthode, développée avec Bureau Veritas, est fondée sur la forte implication des parties prenantes dans les projets, la garantie de la préservation de la nature à proximité des installations et l'optimisation de leur contribution à la lutte contre le dérèglement climatique. Ce label TED a vocation à **donner aux citoyens, ainsi qu'aux territoires, des gages de rigueur et de transparence.**

Par ailleurs, un suivi agronomique sera réalisé par un organisme indépendant et compétent en viticulture, permettant de suivre les cultures sur plusieurs années sous la structure agrivoltaïque, avec en comparaison une parcelle témoin adjacente plantée en même temps.

Par la présente, la société Engie Green s'engage à mettre en œuvre l'ensemble des mesures décrites dans le dossier, dans une approche globale structurée par le label TED, sur le projet agrivoltaïque Les Faïsses.

Aline CHAPULLIOT
Responsable Services Nouvelles Offres
Direction Commerciale, Marketing et
Innovation



Une méthode unique et certifiée pour vous accompagner

TED – pour transition énergétique durable – est notre méthode unique, historique et éprouvée sur les territoires, pour le développement et l’exploitation des énergies renouvelables.

Cette méthode a été labellisée en juin 2022 par Bureau Veritas. Le label a pour vocation de donner aux citoyens, territoires et entreprises des gages de rigueur et de transparence.

Il s’articule autour de trois axes : territoire, nature, climat, qui font écho aux principales préoccupations exprimées dans le débat sur les ENR. Ce label reflète ainsi une approche globale – et de ce fait différenciante – dans le développement des énergies renouvelables. Nous pensons que les énergies renouvelables sont :

- 1 : Des projets de territoire que nous construisons main dans la main avec les collectivités et les entreprises
- 2 : Un moyen de contribuer à la préservation de la nature et de la biodiversité
- 3 : Un levier pour diminuer l’empreinte carbone de notre pays tout en augmentant sensiblement et rapidement notre autonomie énergétique.

Nous prenons neuf engagements, que nous garantissons de mettre systématiquement en œuvre pour développer et exploiter nos parcs éoliens et solaires dans le respect de nos valeurs.



TERRITOIRE

Déployer un dispositif sur-mesure et évolutif d’interactions avec les parties prenantes

1

Fournir à la commune d’implantation une évaluation annuelle des impacts de son projet

2

Sensibiliser nos salariés aux enjeux de l’appropriation et de l’intégration des projets dans les territoires

3

NATURE

Faire réaliser une étude d’impact préalable par un tiers formellement engagé dans une démarche d’indépendance

4

Partager notre connaissance acquise sur la biodiversité et participer à l’effort de la connaissance sur la biodiversité en France

5

Sensibiliser nos salariés et les collectivités d’implantation aux enjeux de la biodiversité

6

CLIMAT

Évaluer l’empreinte carbone afin de rendre compte des émissions marginales évitées de CO2 de chaque parc

7

Nos fournisseurs déploient une stratégie climat, nous garantissons le recyclage ou le réemploi de toutes nos turbines et panneaux solaires

8

Sensibiliser nos salariés et les collectivités d’implantation aux enjeux du climat

9